

A m. de
Lomme, l'édifice, Monsieur;
26. Apr. 1688.

Copie.

671.

J'ay esté fort surpris de vous recevoir à Leyde, et de
intention, à ce qu'on me dit, d'y séjourner quelques semaines.
parce que dans celle qui court nostre foy m'a dit
qu'il convoquera Messrs les Nobles sur le sujet de ma
poursuite. Dans ceste Assemblée, Monsieur, j'auray fondé
toute la critique de cest ouvrage sur la branche sur vostre
prière, qui devoit luy représenter les autres assurances
qu'il vous a données de me faire. Vous m'avez
même fait celle de me donner d. l. en sonde occasion.
Si vous trouvez qu'il étoit à se souvenir qu'il vous
a pris à témoin et à caution de sa bonne foy. Ceste
bonne foy de vous a me manqué sur mon Noblesse,
j'ose vous supplier très-humblement Monsieur, d'adviser
s'il n'y a moyen d'en substituer une qui la vaille
de quelque sorte. A mon opinion cest Lettre bien écrite,
me seroit point sans efficace dans ce personnage,
qui vide de me rassurer de beaucoup de bonne
Volente, de bouche: mais comme il y adjoint
d'un même ton celle de M. d'Obdam, dequoy vous
scaurez que j'ay dubté de me confier, l'une et
l'autre amitié me deuoit surprendre; et d'autant
plus me voy-je avoir besoin de la M^{re} Monsieur,
qui, j'espère, ne me manquera pas en ceste occasion
si importante, et où les gens d'honneur ont tant
de scrupule à faire à me gratifier, puis que c'est
deose manifeste que j'offre de la très-bonne
Assise à l'Etat, et que la Cour même se deusse
pour moy au regard de frauder. Je mets à vous
grande confiance les officiers que vous jugerez me pouvoir
aider de Coïn, sans y déterminer autre chose, si ce n'est
selon vus est à cela qui ne les. Simila par selen les
offices, mais de tout individuel s'il tiendra obligé à d'écouter
ce qu'il a tenu mes. M^{re} (S. V. P.)